e.Licences	Fiche signalétique	Date : 01/11/2026

Licence radio-amateur

Informations détaillées

Nature	Licence
Type	Professionnel
Catégorie	Licence avec test ou analyse en laboratoire (Catégorie E)
Secteur d’activité	Information, Communication et Média
Sous secteur d’activité	Programmation télévisuelle, radiodiffusion
Formes juridique	Toutes les formes
Nature de l'Actionnariat	Mixte
Capital imposé (FCFA)	Non applicable
Délai de délivrance	7
Frais administratif (FCFA)	Non disponible
Montant de la Caution (FCFA) si applicable	Non applicable
Périodicité de renouvellement	5 ans
Renouvellement soumis à inspection	Oui
Délai de délivrance (jours) – renouvellement	7
Frais administratif lié à la demande de renouvellement (FCFA)	Non disponible
Ces frais administratifs liés à la demande de renouvellement (FCFA) sont-ils ?	Non remboursable
Période spécifique de dépôt des dossiers	Non
L’investisseur peut-il exercer un droit de recours en cas de rejet ou d’avis défavorable de sa demande de licence ?	Recours administratif

Contact de l'autorité émettrice

Ministère	Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation
Structure	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF)
Autorité émettrice	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF)
Situation géographique	Marcory Anoumambo 17 BP 444 Abidjan 17
Tél.Fixe	+225 27 20 34 59 58 +225 27 20 34 42 74
Adresse Mail	info@aigf.ci
Site Internet	https://www.aigf.ci

Pièces à fournir

1.Un courrier de demande adressé au Directeur Général de l'AIGF
2.Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport
3.Une copie du réçu de paiement des frais de dossier

Pénalités

La règlementation soumet-elle le requérant à des pénalités en cas de non-respect des dispositions en vigueur ?	Oui
Si oui, quel est le montant de la pénalité ou le mode d'évaluation du montant de la pénalité	envoyer par mail (decret)
Les principaux motifs d'application de la pénalité	Non respect des dispositions de l'exploitation

Documents à télécharger